Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 6 (1935)

Heft: 3

Artikel: Granges-Grenchen: station de sports d'hiver

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-823734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Répartir les régions voisines du lac en zones de construction normalisées, susceptibles d'éviter l'érection de bâtisses disparates et de sauvegarder l'aspect général de la contrée. Il est prévu trois zones : 1. constructions libres, isolées ou contiguës, de un à trois étages ; 2. construction de maisonnettes de vacances, de un étage avec accès au lac ; 3. constructions en rapport plus spécial avec la culture de la vigne.

Déterminer certaines zones où les constructions seront interdites, ceci, aux abords des agglomérations surtout, pour tenir dégagée la vue sur le lac, et conserver dans leur cadre actuel des sites particulièrement pittoresques.

Réserver des places publiques aux abords immédiats du lac. Dresser un règlement de police des constructions.

Nous nous arrêtons ici, sans entrer dans plus de détails, l'étendue des intentions de la Société nous paraissant suffisamment établie.

Pour la Neuveville, la situation se présente de la manière suivante : les vignes et le lac lui donnent son cachet et complètent la gamme variée des sites jurassiens. C'est donc au double titre local et jurassien qu'elle considère ce problème.

Le cliché inclus dans cet article expliquera dans son ensemble l'essence du projet actuellement à l'étude au sein des autorités municipales. Notons en outre que du 15 juin au 15 septembre, l'Administration postale, tous les dimanches, étendra l'horaire du service automobile La Neuveville-Lignières-Nods en créant des courses jusqu'à l'Hôtel de Chasseral, permettant ainsi à tout le monde et pour un prix modique (2,50 fr. la course simple Chasseral La Neuveville ou le contraire) d'atteindre sans peine notre plus haut sommet jurassien. Nul doute que ces courses seront largement utilisées par les promeneurs en quête d'itinéraires intéressants.

M. M.-C.

GRANGES = GRENCHIEN STATION DE SPORTS D'HUVER

Cette localité située au pied des montagnes du Jura est le point de départ de nombreuses excursions de toute beauté.

Très appréciée comme centre touristique, elle est située sur les lignes de Bienne-Olten, Bienne-Delémont-Bâle.

Les montagnes de Granges sont réputées comme lieu idéal des amateurs du ski. Chaque hiver des sociétés sportives organisent sur une piste très bien aménagée, des conceurs de ski, de saut, etc. Ces manifestations qui deviennent d'année en année plus aportantes, amènent sur nos hauteurs une foule de sportsmen.

Durant l'été nos montagnes dégagent un charme et une raîcheur délicieuse. Dès le samedi, les touristes affluent de toutes

parts, venant chercher le repos et respirer l'air si pur des hauteurs.

Des Rochers de Granges l'on jouit d'une vue incomparable, c'est le point unique du Jura où il nous est donné d'admirer la vallée de l'Aar, le plateau suisse et surtout la splendide chaîne des Alpes, depuis le Säntis jusqu'au Mont-Blanc.

L'accès des Montagnes de Granges est des plus faciles, et peut se faire par plusieurs chemins. Une heure de marche sur de très bonnes routes bien entretenues, praticables aussi pour autos, conduisent le touriste au Stierenberg (1070 m.), Unterberg (1300 mètres), Obergrenchenberg (1350 m.), Längschwand (1300 m.), Tiefmatt et Harter (1250 m.).

Tous ces points sont accessibles également par les stations de St-Joseph (Gänsbrunnen) direction le Binz-Oberberg ou de la station de Court-Harzer-Tiefmatt. On prévoit prochainement la construction d'une route carrossable depuis Court-Harzer-Tiefmatt, qui par ce fait reliera tous ces points avec la localité de Granges.

De nombreux restaurants très bien achalandés accueillent chaleureusement les visiteurs. Ils y trouveront gîte pour y passer la nuit et tout ce qui est nécessaire à leur entretien à des prix très modiques. (Voir aux annonces.)

Le Restaurant « Untergrenchenberg » (altitude 1300 m.) est en construction et sera ouvert à l'exploitation en septembre 1935. L'aménagement de cet hôtel sera des plus modernes et une dizaine de chambres sont prévues, ce qui permettra au touriste d'y faire même un séjour prolongé.

EN ERGUEL

Pour pénétrer dans le Jura, la ligne de chemin de fer part de Bienne et après avoir décrit une courbe majestueuse, gravit la pente qui domine la Ville de l'Avenir.

Il y a quelques mois, c'est péniblement et en crachant une fumée âcre et noire que la locomotive à vapeur traînait sa procession de wagons. Aujourd'hui, avec une aisance qui tient de la magie, les puissantes machines électriques se jouent de la pente et en quelques minutes, après avoir traversé une région où autrefois s'alignaient d'innombrables ceps, entrent dans le Jura par les pittoresques et sauvages gorges du Taubenloch.

Pour les amateurs de courses pédestres, le même trajet peut s'effectuer, en partant de Boujean, en suivant le joli sentier qui domine le gouffre au fond duquel la Suze roule ses eaux écumantes. Enfin, celui qui a le privilège de posséder une « huit cylindres » moderne, franchit ce défilé par la belle route qui, après de nombreux méandres, aboutit à Sonceboz.

Sentier, ligne de chemin de fer et route s'étayent le long des rochers et donnent à ce coin de pays un cachet qu'on ne